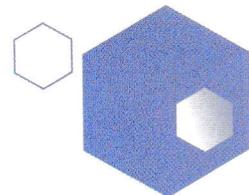




## ÉDITO

Frank ALÉTRU

Président du Syndicat National d'Apiculture



# Dynamisme apicole... malgré des récoltes incertaines !

Quelle campagne apicole imprévisible que celle que nous vivons cette année !

C'est la campagne des excès avec un mois de février proche d'un mois de juin au niveau des températures tandis que de mai à mi-juin les températures étaient proches de celles d'un mois de mars, imposant une surveillance attentive des réserves. Rien ne pouvait laisser prévoir l'arrivée subite de records de chaleur jamais atteints en France "métropolitaine" si tôt en été.

Bilan : des récoltes de miels de printemps faibles voire nulles à l'exception de certaines zones mieux loties, puis subitement, fin juin, des déclenchements de miellées importantes dans de nombreuses régions avec l'arrivée de la canicule associée à une hygrométrie importante, combinaison favorable à la sécrétion de nectar. Hélas, toute la France n'a pas été logée à la même enseigne et nous constatons en "patchwork" selon les régions des niveaux de récoltes de miel plus ou moins satisfaisants sur le territoire.

### Succès de la pétition intersyndicale pour la loi sur l'étiquetage

Malgré cela, le dynamisme apicole demeure. Nous le constatons chaque été davantage avec des fêtes du miel et des animations autour de l'Abeille de plus en plus nombreuses en régions, avec un succès populaire toujours au rendez-vous. Un succès populaire parce que les citoyens ont parfaitement mesuré le rôle essentiel de "l'abeille" dans notre écosystème ainsi que la valeur alimentaire et "sanitaire" du miel, premier aliment de l'humanité.

Cet attachement au produit miel c'est aussi traduit par un important succès de la pétition pour la loi sur l'étiquetage.

Il nous faut tous continuer d'agir auprès de nos députés pour que soit votée la loi imposant d'indiquer sur les étiquettes les pays d'origine des miels et leurs pourcentages mis en mélange dans les pots afin d'informer le consommateur en toute transparence et avec précision. On peut espérer aussi que la mise en application d'une telle loi tirera le marché du miel de France à la hausse.

Dynamisme aussi de notre syndicat départemental du Rucher des Allobroges en Savoie pour son action aux côtés de la justice qui a permis de faire condamner un apiculteur fraudeur sur les origines des miels qu'il vendait en pots.

### Le SimApi® d'Avignon, l'évènement économique apicole de l'année

Autre signe fort du dynamisme de notre filière que la cinquantaine d'exposants déjà inscrits au SimApi® en seulement deux mois. C'est tout le savoir-faire de nos fabricants de matériel apicole, d'équipements de miellerie, de vêtements de protection, de produits vétérinaires et d'alimentation des abeilles qui sera présenté en décembre à Avignon lors du Salon International du Matériel Apicole, sur plusieurs milliers de mètres carrés.

Que l'on possède quelques ruches ou plusieurs centaines, sans aucun doute, le SimApi® sera pour l'apiculture française l'évènement économique de l'année à ne pas manquer !

Au chapitre économique, notre interprofession INTERAPI vient de se doter de sa première collaboratrice en qualité de Chargée de mission/coordinatrice. La synthèse des réponses au questionnaire transmises par les apiculteurs à INTERAPI guidera les priorités des premières missions qui seront mises en œuvre par l'interprofession du miel.

### Le bon sens l'emporte au Conseil d'État

Succès des ONG Générations futures et Eau et Rivières de Bretagne qui avaient déposé en 2017 un recours demandant l'annulation d'un arrêté réglementant l'utilisation des pesticides inadapté face aux risques potentiels de contamination.

Suite à cette action, le Conseil d'État a annulé plusieurs dispositions de l'arrêté ministériel car ils ne protégeaient pas suffisamment la santé des riverains, ni l'environnement dans les zones agricoles traitées. Une décision que devrait prendre en considération le groupe de travail du plan "Écophyto" qui doit rédiger les "chartes de bon voisinage" ainsi que le ministère de l'Agriculture lors de la rédaction du nouvel arrêté.

### Prudence lors des travaux de récolte

Juillet et août sont les mois des récoltes de miel, mais aussi les mois du tourisme et des randonneurs. Aussi, à la lumière du dramatique accident du Puy-en-Velay, nous devons redoubler d'attention dans le choix de nos emplacements de ruchers et dans nos techniques de travail pour éviter toute prise de risque sanitaire pour les populations voisines.

Souhaitons maintenant que l'embellie des récoltes amorcée en ce début de juillet se confirme au travers des dernières miellées et remplisse maturateurs et fûts dans nos mielleries. Bon et bel été à toutes et à tous !